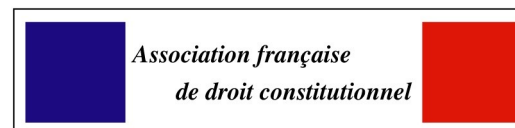




Inscriptions et renseignements :

Claude Santini, Secrétariat IE2IA
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633
64016 PAU CEDEX
Tél : 33 (0)5 59 40 80 49, Fax : 33 (0)5 59 40 80 50
claude.santini@univ-pau.fr



**Sous le patronage de
l'Association française de droit constitutionnel et de
l'Association des constitutionnalistes d'Espagne**

TABLE RONDE INTERNATIONALE

organisée par

**I'INSTITUT D'ÉTUDES IBÉRIQUES ET IBÉRICO-AMÉRICAINES
DROIT ET POLITIQUE COMPARÉS
(IE2IA, CNRS, UMR 6201)**

SUR

**TRENTE ANS D'APPLICATION DE LA
CONSTITUTION ESPAGNOLE**



Pau, 17-18 octobre 2008



Salle du Conseil

**Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
64000 PAU**

Grands témoins

Francisco Rubio Llorente, *Président du Conseil d'Etat, Professeur honoraire à l'Université Complutense de Madrid, ancien Vice-président du Tribunal constitutionnel*

Franck Moderne, *Professeur émérite à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne*

Vendredi 17 octobre 2008 matin

sous la présidence de Didier Maus, Conseiller d'Etat, Président de l'Association internationale de droit constitutionnel

- 9h00 La Constitution espagnole face à ses défis**
par Pierre Bon, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Institut d'études ibériques et ibérico-américaines – Droit et politique comparés (CNRS, UMR 6201)

La Constitution substantielle : les droits fondamentaux

- 9h45 Etrangers et droits fondamentaux**
par Luis María Díez Picazo, Professeur à l'Université de Castille-La Manche
10h30 Pause
- 11h00 Vie personnelle et droits fondamentaux**
par Javier Jiménez Campo, Secrétaire général du Tribunal constitutionnel, Professeur des Universités en disponibilité
- 11h45 Droits sociaux et droits fondamentaux**
par Francisco Javier Matía Portilla, Maître de conférences à l'Université de Valladolid

Vendredi 17 octobre 2008 après-midi

sous la présidence de Joaquín García Roca, Professeur à l'Université Complutense de Madrid, Président de l'Association des constitutionnalistes d'Espagne

La Constitution institutionnelle : les institutions nationales

- 14h30 Le rôle des partis dans les institutions**
par Roberto Blanco Valdés, Professeur à l'Université de Saint Jacques de Compostelle-La Corogne

- 15h15 Le problème du Sénat**
María Fraile, Maître de conférences à l'Université Carlos III de Madrid

16h00 Pause

- 16h30 L'état du Tribunal constitutionnel**
par Pedro Cruz, Professeur à l'Université autonome de Madrid, ancien Président du Tribunal constitutionnel

- 17h15 La place du juge ordinaire**
par Marc Carrillo, Professeur à l'Université Pompeu Fabra de Barcelone

Samedi 18 octobre matin

sous la présidence de Bertrand Mathieu, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de l'Association française de droit constitutionnel

La Constitution institutionnelle : les institutions autonomes

- 9h00 L'évolution générale de l'Etat des autonomies**
par Juan Luis Requejo Pagés, *Letrado* au Tribunal constitutionnel, Maître de conférences des Universités en disponibilité
- 9h45 Les nouveaux statuts d'autonomie**
par Enoch Alberti, Professeur à l'Université de Barcelone
10h30 Pause

La Constitution normative : les catégories de normes

- 11h00 Le statut du droit supranational dans la jurisprudence**
par Manuel Carrasco Durán, Maître de conférences à l'Université de Séville
- 11h45 La crise de la loi parlementaire**
par Ramón Punset, Professeur à l'Université d'Oviédo